

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

20 juillet 2023

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **20 juillet 2023 à 12 h 33**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Sont présents : M. Luc Brisebois, maire
M. Tyler Cook, conseiller du district 1
Mme Billie-Jeanne Graton, conseillère du district 2
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 4
Mme Catherine Drouin, conseillère du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Mme Guylaine Lyras, conseillère du district 7

Absences : Mme Dominique Laverdure, conseillère du district 3
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : la greffière adjointe, la directrice générale, la directrice du Service de l'urbanisme et le directeur adjoint du Service des travaux publics par intérim et chef de division - Parcs, espaces verts et édifices municipaux.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Amélioration des liens piétonniers et cyclables du secteur Village et conception de mobilier urbain - contrat
6. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale, de la greffière adjointe et de fonctionnaires municipaux; il est 12 h 33.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

20 juillet 2023

CA23 07 162 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

CA23 07 163 5. Amélioration des liens piétonniers et cyclables du secteur Village et conception de mobilier urbain - contrat

CONSIDÉRANT que le secteur Village présente des enjeux liés à la vitesse de circulation véhiculaire sur le chemin du Village;

CONSIDÉRANT qu'un projet pilote impliquant des mesures d'atténuation de la vitesse sur une section du chemin du Village est nécessaire;

CONSIDÉRANT que l'étude d'une conception de mobilier urbain avec signature pour le secteur Village est demandée;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, d'octroyer de gré à gré, à L'Atelier Pierre Thibault inc. et à Jérôme Lapierre Architecte inc., le contrat pour la conception d'un projet pilote afin de tester les principes d'aménagement du plan d'ensemble et pour la conception de mobilier urbain du secteur Village, au montant de 40 000 \$, taxes en sus (projet 2023-60), payable par les excédents de fonctionnement non affectés de la Ville (50 %) et de l'agglomération de (50 %), conformément aux conditions décrites au document d'offre de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Aucune question n'est posée.

CA23 07 164 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 12 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Maude Picotin
Greffière adjointe